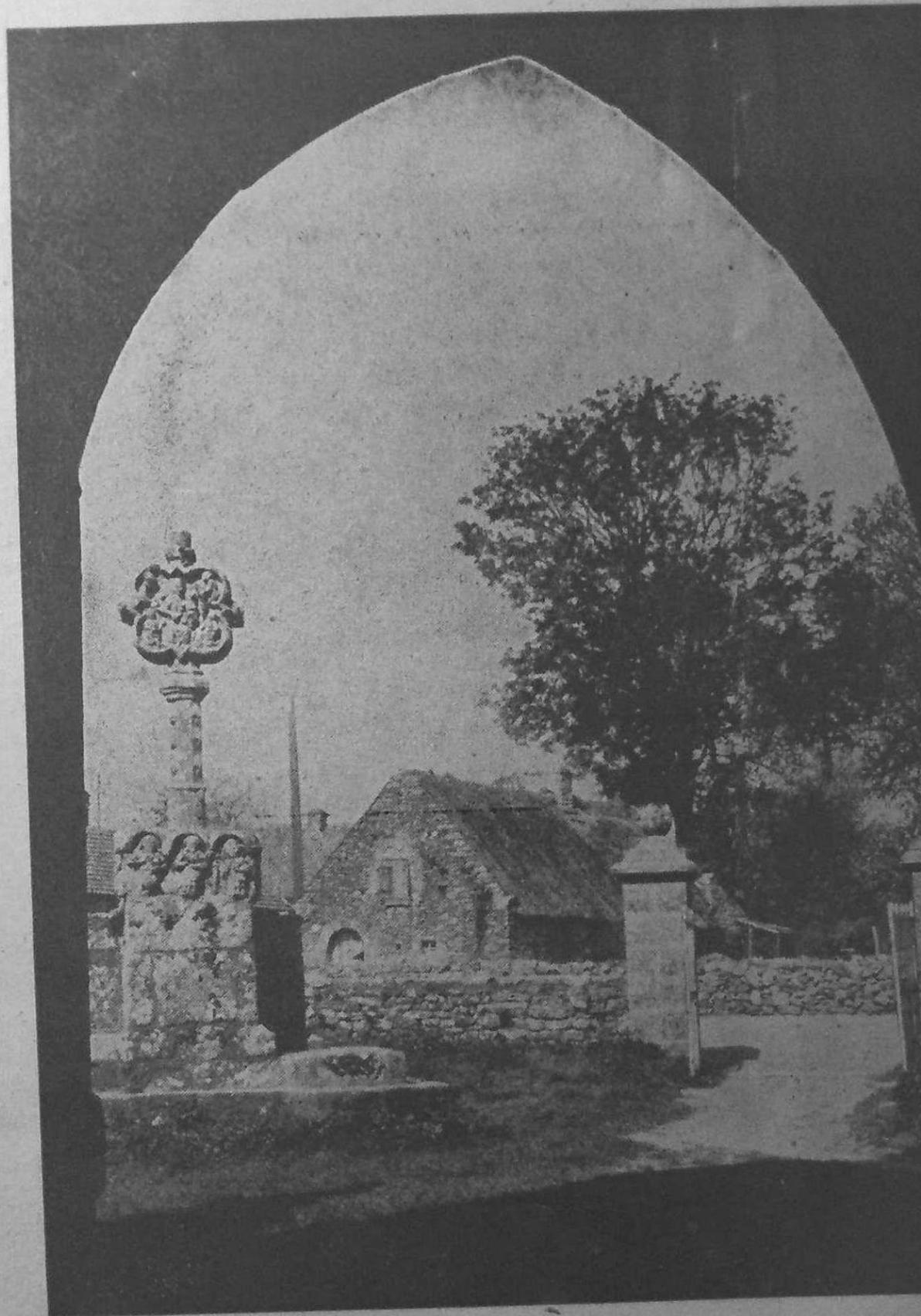


# BRO - GUENIED

REVUE MORBIHANNNAISE



N° 45

Le numéro :  
50 francs

## BRO - GUENED — REVUE MORBIHANNAISE

Prix des abonnements :

1 an : édition simple ..... 300 frs  
1 an : édition avec « folenneu er predégour » ..... 350 frs

Direction :

Abbé LE PALUD - 6, rue de Rosmadec - VANNES (Morbihan).

Rédaction - Abonnements - Correspondance :

Abbé LE GALLIC, Petit-Séminaire, Ste-Anne-d'Auray (Morbihan),  
C.C.P. 122.99 NANTES.

### SOMMAIRE :

De hortoz kementrall .....	Job Jaffré
L'orthographe universitaire (suite) .....	Jh Mahuas
Doéréieu « Heolaterion » en Touldouar —	J.M. Héneü
Julien Daniélo (Suite) .....	Colonel Orgebin
La Bretagne économique.	
Più e laro demb ? : — L'Association Bretonne - Hyacinthe	
Pilorge - Saints Bleus - Village de Mendians	

### GIRIEU DIÉS EN NIVERENN-MAN :

Albani : manie, inquiétude — Andell : futilité, n'aiserie — Atahinal : provoquer, agacer — Berlobieu : radotages — Brunellat : mugir — Dineu : pente, écoulement — Divaltret : (yeux) égarés, hagards — Garedeu : garde-fou, balustrade — Glan : rive, bord — Gleuh : broussailles, au pays pourlet Goubanuel : crépuscule — Hernet : éreinté, exténué — Jingeilleu : farces Papoullat : barboter dans l'eau — Parü : fini, achevé — Spurmantein : annoncer, prédire — Trékein : agiter — Houad : canard — Iorh : chevreuil.

### PROVEU

eit harpein "Bro-Guened"

Eu. Doré er Voyer, Roahon, 200 l. — Eu. Thomas-Lacroix, Guened, 200 l.  
Béleg er Priol, en Henbont, 150 l. — Béleg er Priellec, Pont-Skorü, 150 l.  
Béleg er Beller, Rianteg, 150 l. — Fr. Cyprien-Joseph, Kemper, 150 l.  
Béleg er Berrigaud, Gregam, 650 l. — Béleg er Ham, Pluniac, 150 l.  
Béleg Pinsard, Guened, 150 l. — Béleg Guillouzo, En Arvor, 150 l.

(de ganderhel)

Trugéré dehé ha d'oll hon madobéourion.

Ar er golo : E parréz Sentevé, ur groéz, èl ma kavér kement én hon bro.

## De Hortoz Kementrall

Kroget hon es ni èùé de hoari « Kan ha Diskan », èl m'en doé groeit Loeiz Roparz, er hetan, é Poullaouen, hag Ifig Kom ar é lerh, é Spezet. Goudé réral de heul en deu-sé en des saùet mar a daol fest, met atañ é bro er Herneùed.

Epad en amzér-sé, é vesé kleùet dréman tud béget mat é hopal en eil d'é gilé : — « Ha ni ?... A p'em lakehemb ni, nag a vuruhedu e hrehemb, ni !.. Rak n'en des ket sonenneu na kanerion par d'hon ré ni ar zouar Breih. »

Afidam ! Guir eroalh é... Met haval mat e oé er predegeu-sé doh ré er handerü Paol Reynaud ér penn ketan ag er brezél : « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts ! » Mat tré ! Met de getan, diakoët ho nerh !

Arsa ! Arsa ! Ret e oé gortoz... Bepred é vanké en devéhan blank aveit moneit d'er pear real. Elsé éh omb ni Guénéduourion, balperion tud, haderion hunvréieu. Pe vé er hourz d'obér, chetu ma vé staget en dén doh lorst ur « s'il vous plaît ».

...Er skuir mat e zo deit, hoch ur huéh, a Géranna, Aman, en Duchentil Béléan en des, siouah ! labour ou béh a hendarall ! Neoch, get ou des groeit en em skoéin, é ma deit en hunvré de hu'r. Ha ni hon es bet un deùéh ag er ré gaeran. Sonj e hues ag er mitinéeh lugermus ? Er brud kaset dré er hazetenneu en doé lakeit ur bern tud de dostat. — « Où donc est la messe folklorique ? » e laré unan bennag. Un « tourist » péchanj... Overenneu « folklorik » ! Biskoch kementrall ! Met, trugéré Doué Santéz Anna, Er Huerhé, ha Sant Kadeu benniget, tud sontiloh e oé drézé. Deit e oent hepken aveit guélet ha kleùet un overenn èl ne huéh na ne gleù mui ré er hérieu. Adkavet e des skeudenneu, limajeu, lijeu o bugaléaj. Kéjet o des ou moéh get hani er iouankiz gredus, ha ne oé ket ardeu get dén, Arlerh en overenn gaer, un tolp get divizeu fur e zo bet é Sal er Hloardi Bihan. Er Chaloni Danigo en des galuet er iouankiz de zerhel én o saù er hroézieu hag er chapelieu dilézet. Ne fall ket o lezel get er linad ha get er gleuh. Ar en dachenn-sé èùé nag a labour d'obér !

Met tostamb de Sal Nikolazig. Ama ! Lan e oé. Lan bar ! Pas a « douristed » rak : — « C'est dommage que ça ne soit pas en français ! » Nann ! Ni e oé étrézomb, tud hag en em gompren mat, hag en des er men léson de hoarhein, de hoapat, d'obér iadigedon, pé de huchal « Me gar mem Bro », pé de ganein a galon : « O Rouannéz karet en Arvor ! »

En oll en des bet plijadur : sellerion, chéleuerion, kaq er ré e vezé dirag er micro : kanerion, konterion litorenneu, danserion (mat tré paotred ha merhed Langonned !), diskanerion, bombarderion, koh ha iouank, bras ha bihan. Ur souéh ! Dañ e oé bet trohein berr... Rak, a pe vehé bet kosket péb unan de ganein é hoch, me gred e vensamb hoch duzé. Kent ma oé bet fin d'en hoari, ne vezé ket mui diforhet er ré e oé én dias doh er ré e oé dirag er micro, de laret é, kement a véh e oé get er ré-man

èl get er ré-zé. Kément-sé e ziskoè perhuéh mat èt oé er bobl a du genemb !

Er brañan tra e zo bet degouéhet get René er Serjant, ur paotr iouank a Vaod. Arlerh bout laket rah en dud de ganein geton, kaset en des fourdoull é diñharr en oll get é vombar. Abenn a pe stag er paotr-sé é vuzell ha beg é dead doh un anchenn, é ta hoant d'ur post klud de zansal.

Arlerh en deùeh-sé, peb unan e laré d'en eil : « Biskoah brañoh. Pegours é vo kementall ? »

Abenn a pe gareet, paotred ha merhed. Hag ér léh ma kareet !... En em glasket ha hui en em gavo... Rédek e hra er bobl d'er festeu brehonek. Guélet é bet é pardon Langonbrak arlerh er gourénu, hag eùé arlerh er honkourieu saùet de gours miz Guenholon aveit er labourizion douar. Béh e vé, ha plijadur. Rédek e hrei en dud d'en deùéheu « Kan ha Diakan », ma vé reit dehé en tu. Rak muich eget ér sinéma pé ér radio, kaout e hrant azé leùiné o halon. En deùéheu-sé e zo aveité èl un dihan étal ur fetan klour, léh ma hellant en em sellet én ou brañan, rak é mant digousi.

Perag kuhet, p'é guir é vé klask ? Un est bras e zo d'obér. Saùet deùehourion !...

Job JAFFRÉ.

## BLEUN-BRUG

### Le Pape et le Folkloze

Des danses populaires espagnoles ont été exécutées en présence du Pape par un groupe de jeunes filles d'Action catholique espagnole qui ont participé au Congrès mondial des Jeunes filles catholiques.

Le Pape a remercié en espagnol les jeunes filles du spectacle qu'elles lui avaient offert et a déclaré notamment :

« A une époque où on se livre à tant de sottises au détriment de la moralité et de la dignité humaine, dans un domaine parallèle au vôtre, Nous ne pouvons que vous féliciter de manifestations résumant en elles de façon artistique des traditions très respectables qui peuvent renfermer un contenu spirituel plein de grâce et d'expression. »

Sa Sainteté a ajouté :

« C'EST LA UNE ŒUVRE QUI N'EST PAS INDIGNE DE L'ACTION CATHOLIQUE qui doit se rendre compte de l'urgence de l'apostolat dans tous les domaines. »

(Extrait de « Ouest-France » du 12-4-56.)

## L'Orthographe Universitaire

de la Langue Bretonne (SUITE)

Le précédent numéro de « Bro-Guened » a présenté un aperçu des modifications que la Réforme Universitaire introduit dans notre écriture. Nous y revenons encore, comme nous l'avons annoncé, mais pour en faire, cette fois, un exposé plus complet et plus détaillé.

Les résolutions, avons-nous dit, ont été prises le 8 Janvier 1957, à Sainte-Anne-d'Auray. Dans leurs délibérations, M. le chanoine Falc'hun et ses interlocuteurs vannetais ont été constamment guidés par les trois préoccupations suivantes :

- 1) — Rapprocher la langue écrite de la langue parlée dans sa variante la plus répandue ;
- 2) — rapprocher K.L.T. et Vannetais dans la mesure du possible ;
- 3) — normaliser ou simplifier l'écriture de certains mots.

Voici donc les modifications adoptées à la lumière de ces principes :

### A. — MODIFICATIONS COMMUNES AU K.L.T. ET AU VANNETAIS.

Elles concernent :

1° — les consonnes finales :

Le principe général peut s'énoncer ainsi : la consonne finale d'un mot est celle qui apparaît dans les dérivés devant les désinences douces ou non renforçantes ; A ce sujet, on se rappellera que toutes les désinences sont douces, à l'exception de : *an* (superlatif — *oh* (comparatif) — *ad* (verbes progressifs) — *ad* (indiquant la longueur, anciennement *hed*) — *ér, aer, our, aour* (noms d'agents correspondant à des verbes en *at* : *pesketour, pesketaour*, à cause de *pesketa...*) — les prépositions conjuguées de la 3ème personne (*aveité, geton...*).

En pratique :

- a) se termineront par une douce :
  - les adjectifs : *braz, mad, sterd...*
  - les infinitifs : *moned, kousked...*
  - les adverbes et les prépositions : *rag, ged, heb...*
- b) conserveront la finale forte :
  - les participes passés qui se distinguent ainsi des infinitifs : *gwelet, kousket* ;
  - les mots qui conservent la forte devant une désinence non renforçante (*tok car tokeu, géat car géatenn...*) et les mots en *st* et *sk* (*rust, goask...*) ;
  - les verbes dont le radical se termine par une forte, là où la conjugaison ne comporte pas de désinence : *me lonk car lonkein* ;
  - les exclamatifs parce qu'ils ne donnent pas de dérivés : *na braset !*
- c) prendront désormais la finale forte les mots qui se terminent par une liquide (l, m, n, r) et qui redoublent cette liquide devant une désinence non renforçable : *rastell, mamm, lann, berr...* à cause de : *rastellig, mammeu, lanneu, berrig...*

La langue parlée fait sentir une différence, dans les cas semblables, entre l, m, n, r, (consonnes liquides douces) et ll, mm, nn, rr, (consonnes

liquides fortes)... Jusqu'ici l'écriture ne notait pas cette différence; on lisait par exemple : *gourén, hanval, trezol...* à côté de *goulen, tal, kol*, où la consonne liquide sonne cependant davantage. Cette opposition entre douces et fortes étant une des originalités de la langue bretonne, il convient de la noter dans l'écriture : *goujenn, tall, koll...*

Remarque : Toujours pour marquer cette opposition, on réduira désormais le groupe *nn* à *n* : *kanein* (chanter) en face de *kannein* (blanchir). Cette notation nouvelle aura par ailleurs le mérite de rapprocher les graphies vannetaises et K.L.T. La nasalité, quand elle se fait sentir entre voyelles, sera donc marquée par un tilde sur le *n* : *hanñ* (personne) en face de *en hani* (celui)...

II° — La lère personne du pluriel des verbes et des pronoms personnels conjugués avec une préposition :

le *b*, non étymologique et non senti dans la prononciation est supprimé : *skriñam, ahanom...*

III° — La lère personne du pluriel du pronom personnel ou de l'adjectif possessif :

le *h*, non étymologique, disparaît : *ind on gwél, ti on tad*. (La vieille forme *hun* reste admise.)

#### B. — MODIFICATIONS PARTICULIÈRES AU VANNETAIS.

Elles intéressent :

I° — les *gw, kw, hw*, que l'on écrira désormais à l'initiale devant les voyelles : *e, é, ê, i*, (à la place de : *gu, ku, hu*) : *gwenn, gwin, hwi...*

Le *u* est maintenu :

a) derrière le groupe *sk* : *skuir, skuéh* ou *chueh* (*skuiz* en K.L.T.) ;

b) devant *a* : *huar, huavrér...*

Remarque : Les mutations se feront en : *gw/w, kw/w...*

II° — les groupes *ao, aù...*

a) En corps de mot, on écrira *ao* devant consonne et *aù* devant voyelle : *paotr, taol...* mais *fañenn, pañad...*

b) En finale, on notera *aù* comme antérieurement (prononciation réelle) : *ataù, braù* (le dérivé est *brañtè*).

III° — le *y*, qui est admis à l'initiale et en composition pour noter le *i* consonne : *yéhed, yalh...*

IV° — la simplification de certaines graphies, particulièrement dans : *dihuenn, ihuern* (se rappeler les *piñtè, marhùe...* du 18<sup>e</sup> siècle). Le *h* n'ayant aucune raison d'être, on lira désormais : *diuenn, iuern...* en face du K.L.T. : *divenn, ivern...*

Remarque : Dans la Grammaire, on notera que le *ù* consonne vannetaise correspond en K.L.T. tantôt à *o* (surtout en finale), tantôt à *v* (spécialement en corps de mot) : *maru, meruel, iuern...* en face de : *maro, mervel, ivern...*

Comme on le voit, les résolutions du 8 Janvier, inspirées des principes de M. le chanoine Falc'hun, sont avant tout des normes directives. Leur application pourra nécessiter ici ou là un examen plus minutieux, voire une adaptation. Toujours est-il qu'un grand pas est franchi dans la voie du rapprochement des dialectes et... la porte reste encore ouverte pour l'avenir...  
Jh. MAHUAS.

## La Bretagne Economique

(suite)

### ACTIVITÉ MARITIME.

M. Piéven étudie tour à tour le commerce maritime et la pêche. La Bretagne, 6ème région économique, amputée de la Loire-Atlantique par un découpage que l'on peut déplorer, ne connaît qu'un faible trafic maritime commercial, tandis que le département voisin bénéficie d'un trafic deux fois supérieur à celui de tous les autres ports bretons réunis. Sans doute, il faut donner une place à part à Saint-Malo, Brest et Lorient qui offrent une activité beaucoup plus intense, mais les autres ports, qui ont connu jadis une certaine prospérité, subissent une crise grave depuis la diminution des importations de charbon anglais. Il est intéressant cependant de signaler qu'un certain renouveau s'amorce depuis l'entrée en fonction de la CECA : l'acier et le charbon de la Ruhr et des pays Rhénans deviennent plus accessibles à nos ports bretons. On ne peut pourtant pas espérer un développement important tant qu'il n'y aura pas d'installations portuaires spacieuses, ni d'arrière pays industriel. Le rôle propre de la Bretagne consiste à fournir une grande partie des équipages à la marine marchande française et ses écoles de navigation de Paimpol (et bientôt celles de Saint-Malo et de Quimper) apportent une aide essentielle pour la formation des cadres.

La pêche est une des principales ressources de la côte bretonne, 40 % du poisson pêché en France est dû au labeur des pêcheurs bretons. La côte sud est nettement plus favorisée que la côte nord. L'abondance des poissons saisonniers y a développé une pêche plus active, permettant ainsi la création d'une flotte mieux équipée et de nombreuses industries annexes telles que la conserverie. Mais ici, également, comme pour l'agriculture, le Plan Breton devra s'efforcer de résoudre de lourds problèmes pour permettre une pêche plus rentable : navires à équiper suivant la technique moderne, ports à aménager pour assurer une plus grande sécurité des bateaux et le débarquement de la pêche.

### LE TOURISME.

700.000 touristes viennent chaque année passer quelques semaines de vacances sur nos plages. Evidemment, c'est la côte qui attire tant de visiteurs ; mais « sans prétendre, écrit M. Piéven, rien sacrifier de l'enchantement des vallées de la Rance ou de l'Odé, de l'âpre grandeur du cap Fréhel ou de la pointe du Raz, du mystère accueillant des îles morbihannaises, et de mille autres beautés dûment connues, étiquetées, célébrées, et à comben juste titre, je signalerai les prometteuses découvertes que la Bretagne intérieure, presque ignorée du tourisme officiel, réserve à ses visiteurs de demain. C'est une autre Bretagne, encore inconnue du plus grand nombre et qui ne cède en rien, avec ses eaux dormantes et ses ruisseaux poissonneux, ses rochers, ses landes et ses riantes vallées, ses ruines, ses châteaux, ses vieilles chapelles et ses villages recueillis,

à la ceinture côtière d'accès plus facile et de réputation plus traditionnellement établie ».

Le tourisme mérite en Bretagne une sollicitude spéciale. Des travaux importants s'imposent : construction d'aéroports, de routes en corniche en plusieurs régions de nos côtes insuffisamment mises en valeur, élargissement et aménagement des deux grands axes routiers, équipement des plages, installations spéciales exigées par les progrès du camping et la multiplication des auberges de jeunesse et des colonies de vacances.

#### INDUSTRIALISATION DU PAYS.

Le développement de l'agriculture, de la pêche et du tourisme parviendra-t-il à résoudre le problème démographique posé au début de cet article ? Si l'on prévoit un accroissement de la production de 25 % dans l'agriculture et la pêche, ce sera non seulement sans embaucher du personnel nouveau, mais très certainement en libérant des bras.

Le tourisme, en prenant plus d'extension, permettra d'accueillir une main d'œuvre plus importante dans l'hôtellerie.

L'équipement de ports et de plages, la construction de navires, du barrage de la Rance recruteront des travailleurs rendus disponibles par le ralentissement de la Reconstruction.

Les transports connaîtront normalement un certain développement dû au progrès de l'activité économique en général. Mais tout cela est insuffisant. La Bretagne s'industrialisera ou elle sera condamnée à végéter et ses fils à émigrer. Est-ce là chose possible ? M. Pléven signale certains secteurs où cette industrialisation aurait dû déjà s'opérer.

a) **Industries alimentaires** : La Bretagne, pays agricole, occupe une place importante dans le ravitaillement national ; or ses industries alimentaires (y compris les conserves de poissons) n'embauchent que 2,6 % de la population, tandis que l'ensemble du territoire métropolitain emploie 2,9 %.

b) **Laiteries industrielles** : La Bretagne est aussi un pays d'élevage (18 millions d'hectolitres de lait par an). Or — à part la magnifique réussite de Redon et quelques réalisations plus modestes dans le Morbihan et les Côtes-du-Nord — notre province s'obstine à fabriquer à la ferme, dans des conditions défavorables, un beurre qui se défend mal contre les beurres charentais, viole les règlements sur la fourniture du lait pasteurisé dans les villes de plus de 10.000 habitants, prend son parti de voir les stations balnéaires installées à ses portes se faire livrer par d'autres provinces des produits laitiers (yoghourts, petits-suisses) qui pourraient parfaitement se fabriquer sur place.

c) **Le Kaolin** : La production bretonne atteint 85 % de l'extraction française, or elle manque d'industries de grosses céramiques (matériel sanitaire, carrelages, isolants, etc...) qu'elle pourrait avoir facilement.

d) **Les tôles d'Hennebont** s'exportent en grande partie alors qu'il serait si aisé à des usines bretonnes d'employer cette matière dans la fabrication de meubles métalliques ou d'appareils ménagers à proximité de nos ports de la côte sud.

L'industrialisation doit-elle, en outre, se limiter obligatoirement aux matières premières, au reste assez peu nombreuses, que possède la Bretagne ? Si sa situation géographiquement excentrique la dessert pour le transport par chemin de fer de matières pondéreuses, elle bénéficie d'une position maritime privilégiée. Peut-elle espérer trouver des débouchés ? Oui. Ne comptons pas pour rien le marché considérable de toute la France de l'Ouest, à portée des nœuds routiers de Rennes, Fougères et Redon. Souvenons-nous que les villes de Poitiers, Tours, Le Mans, Caen sont plus proches de Rennes que de Paris et que — pour matière de marché rural — les 14 départements situés à l'Ouest d'une ligne joignant les estuaires de la Seine et de la Gironde sont paysans à raison de plus de 70 % de leur population.

Il reste le problème de la main-d'œuvre. Celle-ci ne fera pas défaut. Et cette considération est d'importance capitale. Il est intéressant de signaler qu'en Amérique, par exemple, l'industrie, autrefois tout entière fixée à l'est et au centre du pays, se porte maintenant en proportion de plus en plus grande vers les régions du sud où il existe une main-d'œuvre disponible abondante. Encore faut-il que cette main-d'œuvre soit apte aux tâches qui l'attendent. C'est en grande partie l'affaire d'un enseignement technique en pleine expansion auquel le Plan Breton consacre des moyens considérables en vue d'agrandissements et de créations de collèges techniques, de centres d'apprentissage et de formation professionnelle accélérée.

#### CONCLUSION :

« C'est une Bretagne — toute différente — qui se dessine à nos yeux : une Bretagne bruisante des mille activités de la vie moderne. Et pourtant l'évolution ne signifie pas reniement... Les Bretons resteront ce qu'ils sont. Leur agriculture demeurera la base fondamentale de l'économie régionale et elle conservera, en l'améliorant et en la spécialisant davantage, sa vieille structure d'exploitation familiale et de polyculture de subsistance. Leur pêche s'industrialisera et se spécialisera sans à coups, en des formules souples et prudentes qui combineront pour chaque port les vieilles méthodes traditionnelles avec un type de chalutage adapté. Leur tourisme continuera à mettre en valeur leurs vieilles traditions hospitalières dans la simplicité et l'exigence des rapports humains d'aujourd'hui. Leur artisanat maintiendra ses valeurs propres de conscience et de beauté sans rien renier de ce qui fit au long des siècles sa vivante originalité. En dépit de quelques vers bougons de Brizeux, l'entrée jusqu'ici retardée de tout ce riche secteur d'humanité dans l'ère industrielle ne tuera pas cette originalité. Elle lui offrira d'autres moyens d'expression, elle assurera à un plus grand nombre des fils de Bretagne le développement indispensable et la prospérité de base qui leur permettront de mieux épanouir leurs qualités propres, enrichies d'une plus large communion avec toutes les autres valeurs humaines. »

## Doérelieu " Héoliatéon " en Toulloar

(Kendalh N<sup>o</sup> 43).

En trenoz, un herrad éraog er houbanuel, éh oé Digedon é tonet tremma er vorth aveit seüel soudarded troiad Béaba.

E tremen diar er pont saüet ar er hoach é ma boémet grons. Laret e hra d'é sant :

— Sellet mar ne drék ket en ardeu ar er goh darz sé ? Na péh en andelleu é ma hi é hoari é tonet de nanù é kreiz er poullad deur man ! Na péh seblant doéré e zo get ; é tilézel hé léh aveit donet aman ? Marsé é ma deit ar me hent aveit spurmantéin dein un doéré fall a zivout en Eu. er « Roué Publik » !

Dihan e hra Digedon a unangomza ! ; chom e hra divatret da sellet doh er poullad deur ha de hobér chonjeu ha goudézé ean dalhet da vonet get é hent boémet bras é spered hag é takénéat d'é sant :

— Mechal perag é ma deit er goh darz sé de hoari d'er poullad deur sé ? Mar dé skuñh én hé léh, hi e hellé kavet léhieu kaeroh eit henneh. Na péh en andelleu é ma hi deit de hoari azé ? Ha deit e vehé hi de spurmentéin éneb d'hon Eu. er « Roué Publik » iouank ? En darzed ré quenn sé e lakei ou spi hag ou albani de barrat dohton a gohat ha hoach a greskat... Ama en darzed ! éh an mé d'ou dihoari rah én ur lod, Loér ha ré quenn...

Sked er Loér éh oé bet Digedon é huélet ér poullad deur én dinéu d'er pont ha ean abenn kaer chonjet éh oé dilézet hé léh dehi ha ean scurvoémet bras d'en doéré ha labouret é spered aveit kavet penn dehon.

E ti er soudardereh a pen dé deit é tiskan en neüeted ha boémet é en oll d'é gomzeu. Oll é larant ar é lerh :

— De betra en diaol é ma hi deit de hoari azé ? Na péh en andelleu e zo deit dehi ?

— Mé e lar mé, darz ! é ma deit de spurmantéin éneb d'en Eu. er « Roué Publik » iouank...

— Guir e laret hui, Digedon ; ardeu fall e vé dalbéh get er goh tra sé !

— Mé e lar mé, darz ! é ma ret hé dihoari ! Mé e lar mé é ma ret trohe'n hé spurmantoureh ! Mé e lar mé é ma ret lemel geti hé andelleu !..

— Guir e laret hui, Digedon, émé en oll én ur lod, mes laret hui petra e zo de hobér aveit hi d'hoari, trohe'n hé spurmantéu hag hé andelleu !

— Petra e zo de hobér, darz ! Monet dehi hag hé derhel.

Diskenn e hra er baré « Héoliatéon » tremma er hoach aveit monet dehi hag hé derhel.

Etal er pont a pen dint deit é sourvoémant é huélet, ar véled er stér, sked er Loér é splannein hag, haval doh Digedon, kemér e hrant sked er Loér aveit er Loér ha talet int de huélet fall spurmantéu én doéré éneb d'ou Eu. er « Roué Publik » iouank. Oll é larant én ur lod :

— Ret é dihoari ! Damb dehi ha dalhamb hi ! Ne vo ket biskoah tostoh demb !

Hag ind devizet étrézé diar en treu e renkent gobér aveit hi derhel, Feb unan e lar é beqement diar en doéré. Héli e hrér pegement Digedon.

— Cheleuet hui, darzed ! Nen dé ket ret klask kement sé a droieü aveit monet dehi hag hé derhel. Trohamb berroh aveit monet fonnapploh. Pignamb aman doh garedeu er pont unan doh é gilé hag avelsé é vo és bras demb diskenn arnehi hag hé derhel ; Chetu éh an mé de bignal er hetan...

Ha Digedon pignet adrest en deur é zeu zorn kroget é garedeu hoarn er pont.

— Più e za de bignal doh me zreid mé ? e huch Digedon get lorch. Ha chetu Béaba doh en em gennig hag é teval diar gein Digedon hag é pignein doh é dreid.

— Più e za de bignal doh treid Béaba ? e huch a neüé Digedon get muioh a lorch.

Diskar e hra avelsé, beb eil dro, deu ha tri ha pear « Hersad » arlerh Béaba é teval diar gein er ré getan ? Mabévam diskaret en devéhan e vrunell é ma d'skennet é dreid én deur hag é vo troath a unan ohpen aveit « hé » derhel.

Bourein a hra en oll get er leüiné. Hernet é neoch deu zorn Digedon ha kavet e hra geton é ma mal rein dehé un dihernadenn. Huchal e hra d'er bignerion :

— Dalhet hui mañ duzé, darzed ! tré ma vein mé é skopein ar men deu zorn aveit ou dihernein.

Ha ean digroget azoh er garedeu ha diskaret ar er ré arall é kraiz er stériad.

Ur prantad goudé, tré ma oent doh em héjal ar hlann er hoéh, é laré Digedon :

— Ha laret é ma kollet demb er goh darz a pen domb bet ken tost a'hé skrapein !

Kollet a oé er Loér dehé é guirioné. Tré ma oent bet é pignein en eil doh é gilé adrest en deur, é t'skrabellat abarh hag é tonet ér méz anehon, é ma bet saüet ur goumoullenn du étre er Loér hag ind, hé huhet ha trohet hé sked én deur. « Hersad » erbet ne huél en doéré ha komz e hrant a zistroind'er gé. Digedon ean ne saü ket herr anehon de bellat. Atañ é takénéé : « Ha laret é ma kollet demb er goh darz a pen domb bet ken tost a'hé skrapein ! » Troiellat e hra, dremsell e hra a beb tu dehon ha chetu ean é huchal :

— Kleuet hui darzed ! me houï mé émen é ma ceit ! me houï mé émen é ma ceit ! Gorteit ha hui e huélo !

Deval e hra Digedon a ziar en hent pras ar unan a hlanneü er stér ha kenderhel e hra de huchal :

— Deit hui de huélet, darzed ! en éjon e zo bet é lonkein er goh darz !. Mé e lar mé éma ret er lahe'n...

— Perag, émé en oll get souéh, perag laheïn un éjon e zo bet é vrechenn éraog er helion ?

— E ma bet é lonkein er Loér é évet deur.

— Perag, tu, laheïn un éjon e zo é papoullat én deur éraog er helion ?

— Kleuet hui, darz Latira ! é ma bet é lonkein er Loér ha mé e lar mé é ma ret er lahein.

— Perag, tu ! lahein en éjon man ; mé e lar mé é ma traoah ag ur huih lahet heb komz a lahein un éjon ar en oll. Nen domb ke parit a huitellat get U:sant Hérédouh ha éh oh é klask trohein jingelleu demb get Fechéz Mildouar.

— Taùet hui, darz Latira ! mé e lar mé é ma ret er lahein !

— Laret hui perag, tu Digidon !

— Aveit, darz Latira, d'skrap ag é voelleu er Loér é ma bet é lonkein !

— Kleuet hui, tu Digidon, mar dé lonket er Loér dehon é vo bouzellet geton ! Groeit e zo bet ur folleh en nihour ; hénoah ne hramb ket unan arall.

— Mé e fall dein mé, darz Latira, derhel er Loér ha ne gomzan ket mé a hobér folleh erbet.

— Tu Digidon, hui hé havo arhoah ar deileg kreù Fechéz Mildouar é bouzelleu é éjon. Kerhet geton d'é greù hag eùehet dohton sel guéh ma saùo é lost de vouzellat.

— Dars Latira ! taùet hui get hou perlobieu. Mé e fall dein mé em beut er Loér en hé féh ha naren er Loér takénéet, diazéet ha bouzellet. Ha mé e lar mé é ma ret er lahein abenn kaer éraog ma vo takénéet, diazéet ha bouzellet er Loér dehon.

— Tu Digidon ! petra é ho chonj hui gobér anehi a pe vo dalhet dech ?

— Ama, darz Latira ! lakeit e vo ar beg en tour é léh en amoed kog ne hra ket nétra duhont kén ma:t troein é fri d'en auél. Avahont er Loér, beb noz, heb dihan, e splannou oll henteu er vorh quell eit goleuigeu en Toulchas. Avelsé dihoallour erbet ne fario ha ne laho ket quiz erbet ; avelsé, darz Latira ! Hérédouh erbet nen dei de atahinal doh hon soudardereh... Hui, darzed ! petra e laret hui ag en doéré étre Latira ha mé ?

Seùel e hra en « darzed » a du get Digidon éneb de Latira ha lahein e hréj dohtu, ar er brutell, éjon bras Fechéz Mildouar. Ré zevéhat er lahé. Loér erbet ne gavér én é govad boelleu.

— Sellet, en darz ! hennen ne goll ket é amzér. Kentih èl mé e ma lonket é vegad de hennen, é ma abenn takénéet, diazéet ha bouzellet dehon... Ar ho koall hui é, darz Latira, m'é ma kollet demb er Loér éh omb bet ken tost d'hé derhel ! Amoédéd omb bet é cheleu doh ho perlobieu.

— Tu Digidon ! bout on bet é laret ha hoah é laran éh oh bet ceit ré dér d'er labour. Ha p'hou pezhé karet gortoz arhoah hui hou pehé bet kavet, é bouzelleu éjon Fechéz Mildouar, hou Loér kartér ha kartér.

— Ar hou koall, darz Latira ! é vo ret dein mé hénoah, é kreiz en ticéded, tremén me nozéhiad dihoallereh. Ar hou koall hui é vo mar bé goallet en Eu. er « Roué Publik » iouank.

— Tu ! furch e veest hui Digidon ha Béaba en em zihocll doh téroni Hérédouh ha Mildouar é léh chonjal dihoall hou Eu. er « Roué Publik ».

(de genderhel)

« Ré en Touldouar », get J.M. HENEU.

## Julien DANIELO

Secrétaire de Châteaubriand (1802-1866)

(suite)

### L'HOMME : RAIDEUR DE CARACTÈRE.

A ses qualités de droiture et de fidélité, il faut ajouter aussi originalité et rigidité, orgueil légitime mais intraitable de celui qui s'est élevé tout seul par le travail au rang des meilleurs lettrés de son temps.

Voici comment le peint un auteur : « Le pâle et long Daniélo, ce jeune écrivain breton qui souvent excécuta pour Châteaubriand des recherches, avait le dévouement présomptueux... Il se targuait d'une franchise abrupte : elle lui valut les déplaisances de Mme de Châteaubriand. » Celle-ci paraît d'ailleurs avoir été dure pour les secrétaires de son mari. Ne disait-elle pas du beau Pilorge qui fut plutôt un fac-totum qu'un secrétaire : « Il est venu à la maison, gros, gras et ivre, il s'en est retourné de même. »

Ses débuts au collège le montrent frondeur, volontaire, peu porté à la piété, malgré l'exemple maternel. Ce caractère s'affirmera de plus en plus au cours de sa vie, sauf sur le rapport de la foi qui deviendra inébranlable comme un roc.

Dans son ouvrage capital, « Histoire et Tableau de l'Univers », il se met en scène sous le nom d'Adolphe, et voici comment il se définit : Adolphe est le type de la « jeunesse ardente, fière, pure, indépendante, sans emplois salariés, sans engagements politiques, amie chaude et vraie de la Liberté, mais noble, décente, amie de l'ordre et ne voulant le progrès que par les voies naturelles, le bien que par la justice : vénéral et soutenant les doctrines augustes qui forment la conscience des peuples, dirigeant leur conduite, et leurs mœurs, président aux destinées des Etats, de l'humanité toute entière ainsi qu'à celles de l'homme en particulier ». Voilà tout son portrait.

Ardent au travail, il l'est. Ecoutez plutôt : « Les gens du monde ne savent pas comb'en un homme qui s'est épris de son sujet est capable de patience et de courage, de privations, de sacrifices, de fatigues pour s'en rendre maître et pour multiplier en sa faveur le temps qu'on lui accorde et les froides études au fond desquelles il se plonge comme en un bain délicieux. »

Sa qualité de petit paysan instruit le porte à placer le mérite dans l'effort et dans la valeur personnelle. Il flétrit l'esprit de caste et blâme les parents qui gâtent leurs enfants de mille manières sous prétexte de leur faire connaître ce qu'ils doivent à la famille, au rang, à la fortune, en leur donnant pour modèles de conduite des aïeux peints en rouge dans des cadres vermeulus, bien que, durant leur vie, ils n'aient été rien moins qu'exemplaires sous le double rapport de la morale et de l'esprit et qu'ils n'aient mérité rien qu'un oubli prudent et respectueux.

Ces sentiments font évidemment de lui un ennemi du nouveau monde. Constatant que les salons à prétentions littéraires se vident, il juge

dans ces termes l'abstention des jeunes qui n'y viennent plus : « Quant à moi, Bas-Breton de naissance, il m'irait mal sans doute de m'immiscer dans cette affaire délicate, et de jeter dans ce galant débat mon opinion armoricaine, mais il faudrait leur faire grâce et remise d'une foule de petites misères et de petites niaiseries... Au lieu de poser en reines, certaines dames d'âge et de rang assurément respectables devraient avoir de la bonté vraie, de la bienveillance sans fadeur, une amabilité sans afféterie, du bon sens surtout... un esprit orné d'autre chose que de la pointe de l'épigramme et du madrigal... Pour moi, conclut-il, j'aime mieux rester assis tranquillement sur ma chaise que d'aller marcher avec cérémonie sur le parquet dans les congrès quotidiens de la coquetterie. »

La franchise brutale dont il fait étalage est l'essence même de sa nature. Il a toujours marché droit devant lui, sans compromission, sans bassesse. « Il voudrait ne pas blesser les hommes, mais pour lui, tout cède devant les exigences de la vérité. » Peu importe qui l'on atteint et qui l'on heurte... C'est cette intransigeance qui lui vaudra de terminer ses jours dans la dignité certes, mais aussi dans la misère.

#### SES IDÉES POLITIQUES ET SOCIALES.

En politique, il n'est pas bonapartiste et juge l'empereur avec une véhémence méprisante. Il devait y avoir encore dans les couches de l'opinion des fidèles de Napoléon qui espéraient le retour de l'empire, à la faveur des idées nouvelles battant en brèche la légitimité restaurée, et Daniélo qui avouera, en 1848, des tendances à un républicanisme modéré, fustige les fervents de l'épopée napoléonienne : « Ce bruit d'idolâtrie, écrit-il en 1835, qui aux théâtres, aux carrefours, à la campagne, à la ville, se fait depuis quelques années autour du buste de Napoléon. Quant à moi, j'ai connu plus que partagé ces témoignages adressés à un tombeau encore frais, à un grand guerrier mort loin de ses braves, loin de sa patrie. C'était généreux de plaindre un homme qui n'avait jamais plaint personne, qui a fait un deuil personnel à presque toutes les familles, qui a semé nos os comme nos balles sur toutes les contrées de l'Europe pour avoir un joyau de plus à sa couronne, un roi de plus à son char.

Mais quand cet intérêt de compatissance s'est élevé jusqu'à l'apothéose, à l'adoration perpétuelle, quand j'ai vu partout ce dévorant Moloch, ce soldat insolent, ce consul traître et parjure, ce despote égoïste loué, chanté, encensé, béni comme un bon génie, comme un dieu tutélaire, je me suis senti dégoûté ; et si j'éprouvais quelque sentiment, ce n'était certes pas celui de l'estime pour les plats enthousiastes, pour le peuple imbécile qui s'abaissait ainsi aux pieds d'un tyran qui en faisait moins cas que de son cheval de bataille. »

Et s'échauffant de plus en plus, notre Daniélo apostrophe les admirateurs de Napoléon : « Si vous êtes si dévots et si pieux... qu'il ressuscite votre dieu, et vous irez vous prosterner devant lui, posant votre tête sur la fange ou la poudre pour lui en paver un chemin jusqu'à son trône, en attendant qu'il vous prive de toutes vos libertés, vous rende esclaves de nouveau et fasse de vos sœurs autant de veuves, de vos enfants et de vos frères autant de hachis de bataille, autant de chair à canon ! »

Ce morceau est à faire pâmer d'aise tous ceux qui abominent les

dictatures quelles qu'elles soient et qui jugent que la gloire du succès militaire ne justifie pas tout.

Il conseille aux Français de juger leur pays sans orgueil tout en le plaçant très haut dans leur cœur : « Les étrangers se sont assez moqués de nous pour que nous nous corrigions un peu de l'excès de notre amour-propre, et que nous raisonnions un peu mieux notre supériorité », et il condamne le chauvinisme : « L'égoïsme national, quand il blesse la justice ou le vrai, est tout aussi blâmable et tout aussi peu chrétien que l'égoïsme individuel lorsqu'il blesse la charité. L'un des plus grands torts et même des plus grands crimes de l'éducation, ce serait de fausser l'histoire au profit d'un individu, d'un corps ou d'une nation quelconque (fut-ce sa patrie), car un faux est toujours un mensonge, et toujours le mensonge est odieux et inique. » « Tous ceux qui sont étrangers à nos frontières, écrit-il encore, ne sont pas étrangers à notre nature. Ils sont hommes aussi et pour tous les hommes, la terre n'est-elle pas une patrie commune ? »

Il se hausse jusqu'à une vision du monde où l'idée de Dieu s'impose à lui en dehors et au-dessus de toute démonstration métaphysique. « Si en regardant, vous ne voyez rien, c'est que vous n'avez pas des yeux comme les autres et j'en suis fâché pour vos yeux. » Et sur ce dédaigneux haussement d'épaules, il se retourne vers ceux qui comme lui sont « des ardents, des studieux, des intelligents, des fiers, des purs et des indépendants ».

Il a sur le problème social des vues intuitives, et il flétrit les démagogues, « ceux qui mentent dans leur âme, qui ne cachent que des appétits de passions personnelles sous le beaux semblants d'un dévouement généreux... » Il a tout l'air d'un prophète quand il parle des « rivalités des partis à plaider pour le peuple » et des « marchés politiques qu'ils proposent chaque jour à la nation pour être admis à le gouverner ».

#### SES QUALITÉS DE CŒUR.

Ce farouche, ce jaloux de la dignité de sa plume et de son caractère, était aussi un tendre, un sensible. D'une sensibilité de bon aloi d'ailleurs, ni déprimante, ni abaissante, ni surtout niaise ou puérile. Il aime tendrement sa mère, ses sœurs, ses proches, son nid familial, sa Bretagne, sa France.

Pour sa mère, sa sainte femme de mère, celle qui avait tant prié et tant pleuré pour qu'il ne « tourne pas mal », il éprouve une tendresse qui s'exprime dans ses lettres.

Il avait dû peu connaître son père qui était mort dans la force de l'âge d'une terrible maladie. Aussi avait-il reporté sur sa mère toute son affection. Dès que son frère aîné s'était marié, Guillemette lui avait laissé la ferme et était venue — comme le font tous les vieux paysans et comme l'a fait son arrière-petit-fils qui vit encore — se retirer dans la belle vieille maison en pierres de taille au bord du cimetière qui naguère entourait l'église :

Autour d'elle, pressés, les morts de la paroisse  
Dormaient paisiblement à l'ombre des rosiers  
Visités des vivants qui marchaient sans angoisse  
Parmi les chers tombeaux, voisins familiers.

Et là, Guillemette fréquentant assidument l'église, partageait son temps entre la quenouille, la lecture pieuse et les soins à donner à la vache et au jardin.

Julien est souvent près d'elle par la pensée. Il lui écrit en 1837 : « De votre chambre, vous pouvez entendre les chants de l'office divin, de votre fenêtre voir la flèche du clocher qui promène son ombre et celle de son coq le long de vos carreaux et marque à vos pieds sur votre parquet l'heure qui sonne en même temps sur les cloches au-dessus de votre tête. »

Puis il décrit la vue que de sa fenêtre sa mère peut embrasser : « Les herbes trop grasses ondoyant sur les tombes... un reliquaire montrant un tas énorme d'ossements et de crânes à peine dépouillés d'une chevelure désormais inutile ; une grande rue hérissée de pierres, voilà le reste de la vue. J'aimerais mieux la pleine campagne. »

Je veux y aller avec vous encore bientôt lorsque je reviendrai en Bretagne, et si vous vous levez encore avant moi comme lorsque j'étais enfant, comme alors aussi appelez-moi, en me disant encore : Allons Julien, lève-toi, il est jour, le soleil est haut, les fleurs sont épanouies, les hannetons volent, les oiseaux chantent et si tu es fin et habile, tu trouveras des nids pleins les haies et tu rapporteras de petits œufs et des petits oiseaux pleins tes mains. »

Il a des préoccupations paternelles pour sa nièce Marianne, encore au couvent : « Sa fortune, écrit-il, la doit mettre à couvert des inquiétudes. Ce qui est à craindre, c'est qu'elle ne tombe à un sot et mauvais bourgeois, paresseux, sans état, biberon et passant sa grossière vie à dépenser son bien et à vivre de ses rentes. Comme on dit : « Dieu la garde et la bénisse sous ce rapport. »

Au mois de février 1854, il écrit à sa sœur Marie qu'il est charmé d'apprendre que les deux petites Jéhanno, ses cousines, ruinées par leur père, ont été recueillies par sa sœur Anastasie, la supérieure de Sarzeau. Il en félicite ses deux sœurs et leur dit : « Vous êtes toutes deux de dignes femmes. Penser aux autres, ce n'est point s'oublier, c'est obliger Dieu à penser à vous. »

En 1853, à propos de son aventure en Normandie, il note qu'il a obtenu l'érection en paroisse de la trêve de La Vraie-Croix, en Sulniac, et il demande, en récompense, que le desservant dise « une petite prière auprès de la Croix Sainte dont je viens de porter ma part ».

Tel fut l'homme, rigide et sensible, dur et tendre, esclave à la fois de sa conscience exigeante et de son cœur compatissant.

Colonel ORGBIN.

### Brañoh eit é Marseille I

Un jiboésour a Feins (Bro Roahon), Loeiz Thébault é amù, en des diskaret, get un taol fuzillenn hepken, 24 houad. Chetu ataù er péh en des laret er hazettenou, ha dou é demb ou hredein : amezion d'en tennour e cé oët get panérou de sekour geton ou has der gér.

E bro Saéz é ma bet viloh en treu. Ur jiboésour en doé diskaret ur iorh hag é oé é flutein de sellet dohton tostoh. Oët er lon ha dorret un taol troad geton ha bannet er fuzillenn. Chetu achapet en tenn hag er jiboésour astennet marù mik.

## Più e laro demb ?...

### QUESTIONS

29. — Quel est l'artiste qui a dressé le monument de la Fédération à Pontivy ?

30. — Dans les noms de lieux et même dans les noms de personnes Ker est souvent écrit K/ (K/entreh, K/vern). Cette abréviation, qui se trouve dans les actes d'Etat Civil, est-elle générale en Bretagne et à quand remonte-t-elle ?

A. Allain, Versailles.

Adresser les questions et les réponses à M. l'abbé Daniço, Petit-Séminaire de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan).

### RÉPONSES

7. — L'ASSOCIATION BRETONNE.

Dans les « Mémoires d'Outre-Tombe », Chateaubriand saluait avec sympathie, comme un signe du vieil esprit révolutionnaire des Celtes, une « Association Bretonne » dont les membres s'engageaient à refuser l'impôt au cas de la violation par le gouvernement des lois constitutionnelles.

Le promoteur de cette « Association », dont les statuts furent publiés dans le « Journal du Commerce » et par le « Courrier Français », était Charles Beslay (1768-1840), député des Côtes-du-Nord de 1802 à 1832, sous l'Empire, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Il semble que l'Association soit demeurée fantomatique. Les perquisitions faites chez le promoteur ne livrèrent du moins aucune liste de membres. Mais le pouvoir s'émut du projet et l'opinion publique en fut assez surexcitée.

J. B.

12. — HYACINTHE PILORGE.

André Maurois, dans sa biographie de Chateaubriand, fait de Pilorge, secrétaire du grand écrivain, un portrait peu flatté : « homme d'une surprenante vulgarité, rouge de cheveux, favoris et visage ». Il lui reconnaît du moins un « dévouement irréprochable », et nous apprend, sans autre précision, que c'était un Breton.

Les « Mémoires d'Outre-Tombe » indiquent en passant qu'il était membre de la Légion d'Honneur.

J. B.

Hyacinthe Pilorge est originaire de Fougères. M. Aubrée lui a consacré une cinquantaine de pages dans son ouvrage « Le Chevalier de Caud, époux de Lucile de Chateaubriand ».

J. D.

17. — SAINTS BLEUS.

Je ne connais pas en Plumergat de village nommé Guernenin. C'est, sans doute, une mauvaise lecture pour Guernevé-Hilary. Dans une prairie de ce village, à proximité d'un petit ruisseau, on voit, en effet, une croix de fonte. Elle marque la tombe d'une victime du temps de la Révolution : soldat, selon les uns, prêtre, disent les autres.

M. Rialan (Découvertes archéologiques faites dans le Morbihan de 1886 à 1892, publiées dans le Bulletin de la Société Polymatique de 1924, p. 28-71) signale, à Bilairé en Surzur, une « Croix du Martyr » dont la base était creusée de deux niches superposées. « La plus haute est plus petite et était autrefois fermée par une grille, aujourd'hui (1891) enlevée. Dans cette niche, on pouvait voir quelques ossements, dont un fragment de crâne, appartenant, dit-on, à un martyr, soldat républicain de Sarzeau, tué par les Chouans, alors qu'il revenait, en uniforme, dans son pays natal. Avec ces os, il y avait, dans la même niche, un bonnet en basin neuf, des mouchoirs déchirés, des fichus en guenilles et des parties de bonnets de petits garçons. »

J. D.

18. — VILLAGE DE MENDIANTS.

*Saint-Yves en Lignol.* — Dans le Pays Pourlette, on appelle encore fort couramment le gros village de Saint-Yves en Lignol « Kér er Baorien » (prononciation locale pour dire : le village des Pauvres). Si tous les habitants de Saint-Yves ne vivaient pas de mendicité, il n'en est pas moins vrai que cette ancienne trêve lignolaise était considérée comme l'une des résidences attirées de ceux que nous appelons aujourd'hui les « économiquement faibles », « Mahagn pe divahagn ». Peut-être cela tient-il à une ancienne fondation charitable établie autrefois par les Rohan-Guéméné, seigneurs du Pays, à l'ombre du grand Saint-Yves réputé comme le détenteur des pauvres contre les riches.

Quoi qu'il en soit, jusqu'au début de ce vingtième siècle, subsistait en ces lieux une sorte de confrérie mendicante, avec ses usages, et ses prérogatives si l'on ose s'exprimer ainsi. Le droit de mendicité était reconnu à ces familles sans ressources. L'épaule chargée de la besace (avec poches pendantes à l'avant et à l'arrière), nos pauvres allaient de porte en porte, recueillant de quoi pourvoir à leur subsistance : du pain, du lard, des légumes. Cette besace se disait : *er val* ; un mot, qui, sauf erreur, ne figure dans aucun lexique connu. Probablement, faut-il y voir le correspondant du vieux mot français : « balle », cf : marchandises de balle, déballer sa marchandise.

Une longue tradition voulait que les pauvres de Saint-Yves puissent célébrer décemment le pardon de leur saint patron qui avait lieu le dimanche de la Trinité. Dans la semaine qui précède ce grand jour, ils s'en allaient quêter de la farine et du lait afin qu'ils puissent s'offrir eux-mêmes des crêpes au lait (*Kranpoëh dré lèh*). Maudit eût été le fermier assez mal inspiré pour refuser la rituelle poignée de farine.

Nous connaissons là-dessus les témoignages très précis de gens du pays qui ont connu les derniers pauvres de Saint-Yves.

Ajoutons que le vieux pont jeté sur le Scorff entre Inguiniel et Lignol s'appelle encore « Pont er Baorien ».

Le pardon de la Trinité donnait lieu au plus extraordinaire rassemblement de mendiants que l'on puisse imaginer. Ils étaient les protégés du Saint et c'était pour eux le jour bénéfique de l'année : les pardonneurs se montraient généreux.

Ce pardon existe toujours, mais on n'y voit plus de mendiants. Il est suivi d'un deuxième pardon qui a lieu le premier dimanche de Novembre, sauf coïncidence avec la Toussaint. On l'appelle « Fest er Rêu » — le pardon du gel.

Ne quittons pas les lieux sans rappeler un couplet curieux dédié au bon Saint Yves par la malice populaire. Il fut composé à la suite de la mésaventure survenue à un paysan « chtou ». Venu de la proche Cornouaille en pèlerinage particulier à Lignol, il avait dû faire en chemin de nombreuses haltes dans les auberges. Il arriva très fatigué. A peine était-il assis sur un banc de la chapelle qu'il s'endormit. Le bedeau en profita pour lui prendre son bonnet et le placer irrévérencieusement entre les mains du bon Saint-Yves. D'où ce quatrain qui exprime la plainte du pèlerin « chtou » :

Sant Iouan er haër  
Hui 'laré, n'c'èh ket laër.  
Sant Iouan bèneget  
Hui p'es laëret me bonet.

On n'a pas oublié au Pays Pourlette cette amusante réplique au : *Sanctus Yvo erat bruto ; advocatus sed non lairo.*

Job Jaffré.

20. — LE BRETON A L'ILE MAURICE.

M. Bourde de la Rogerie a publié une excellente étude sur « Les Bretons aux Îles de France et de Bourbon ». Il ne signale pas que le Breton ait laissé des traces dans le parler mauricien, riche en termes de marine : varangue, virer, parer, bosser, etc... Il faudrait pouvoir consulter l'« Etude sur le patois créole mauricien » de Charles Baissac.

J. D.

Bleun - Brug Bro Guéned

é Noal-Pondi

13 a viz Gourhelén 1958

MICHÉRERION HA PEIZANTED FUR

e gemér dalbeh

**DILHAD LABOUR**  
**LE MONT SAINT-MICHEL**

Er ré uellan.

Er ré kriùan.

Er ré marhadmatan.

Mar fall deoh prenein glustreù kaer, ré koh ha ré neùé  
Kerhet 'ta de di .

GUÉMENÉ-sur-SCORFF

**Pierre LE POHER**

CARNAC-PLAGE

*Vêtements Ecclésiastiques - aux meilleurs prix*

**MAISON GUÉGUIN**

Route Nationale

PLUMÉLIAU

Tout ce qui concerne l'Optique et la Photo Amateur

**A. LE NEVÉ**

Opticien spécialiste diplômé L. C. O. PARIS

25, rue Général Leclerc

Téléphone 9.67

**VANNES**

AU PROCHAIN NUMÉRO :

Dasson ur galon

*Les Groupes Folkloriques du Morbihan*

Une chanson : Merhed Bregéreu  
(folenneu er predégour)